Info aînés Outaouais

TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Juin 2021

Vous lisez présentement le vingtième numéro du Bulletin. Chers lecteurs, vous êtes une part active du succès du Bulletin. Le taux de lectorat dépasse largement les attentes avec ses 18 000 lecteurs. Nous espérons continuer la progression. Vous êtes fidèles et vous attendez le Bulletin à chacune de ses parutions. Nous avons besoin de vous afin de poursuivre. Je réitère mon invitation à soumettre un court article (250 à 300 mots) et l'envoyer à l'adresse bulletin@tcaro.org.
Traditionnellement, le Bulletin de juin souligne la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées (15 juin 2021). Il est important de souligner la BIENTRAITANCE de nos aînés. Depuis quelque temps, il y a une mouvance afin que la journée du 15 juin soit abordée de façon positive et que cette journée soit la Journée de la bientraitance auprès des aînés. Ce qui n'empêcherait pas de traiter l'enjeu de la maltraitance faite auprès des aînés comme un enjeu très important.
Le 19 avril dernier, lors du dépôt du budget, le gouvernement fédéral a créé deux (2) classes d'aînés (65-74 ans et 75 et +) : il a fait ainsi preuve d'âgisme qui est une forme de maltraitance. La TCARO a communiqué avec Madame Freeland, ministre des finances, afin de faire part des doléances concernant le sujet et la pauvreté des aînés de 65 ans, pas seulement les aînés de 75 ans et plus. Madame Freeland qui a bien accueilli l'intervention nous a répondu qu'elle référait nos doléances à la ministre des Aînés, Madame Deb Schulte.
La campagne de vaccination suit son cours. Tant que nous n'aurons pas la vaccination complète, nous demeurons vulnérables. SVP, il faut continuer à suivre les directives émises qui deviennent une protection supplémentaire pour contrer le virus. C'est un espoir que l'ensemble de la population puisse revenir à une vie dite normale.
Bonne lecture et agréable été !

Robert Leduc
Président du conseil d'administration de la TCARO

Bienveillance - Bientraitance

Il ne suffit pas d'être bienveillant, il faut aussi être bientraitant !

Tout comme plus d'un million de québécois, plusieurs d'entre nous donnent des soins à un membre de notre famille, un ami ou contribuons bénévolement à une association. En tant qu'être humain, nous nous entraidons et aidons nos semblables à surmonter leurs difficultés.
Une attitude de bienveillance conduit généralement à la bientraitance mais peut parfois conduire à une forme de maltraitance non volontaire. La protection des aînés contre la maltraitance concerne aussi bien les membres de la famille, que le personnel des RPA, des hôpitaux ou des CHSLD.
En règle générale, on est bientraitant parce que l'on est bienveillant, et maltraitant parce que malveillant. Mais attention, être bienveillant (vouloir le bien de l'autre) peut devenir de la maltraitance lorsque les besoins de la personne aidée ne sont pas identifiés en collaboration avec cette dernière. Dans ce cas, la personne aidée pourrait se sentir infantilisée et ses besoins personnels non pris en compte.
À vouloir être trop généreux et trop attentionné, en croyant connaître les besoins de la personne aidée sans l'avoir validé auprès de celle-ci, il se peut que la personne aidée se sente oppressée et infantilisée, ce qui relève d'une forme de maltraitance.
En tant qu'aidants naturels, prenons un moment de réflexion pour se demander si nos pratiques contribuent à la bientraitance de la personne aidée et au besoin, développons des attitudes et des actions d'améliorations appropriées.
En terminant, chapeau aux milliers de proches aidants de l'Outaouais qui donnent bénévolement leur temps et leur énergie pour le mieux-être d'un membre de leur famille, d'un ami ou de la communauté. Merci de contribuer à rendre notre société plus humaine.

Donald Déry, M.Sc. santé communautaire

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

La maltraitance expliquée

Nous sommes parfois témoins de situations de maltraitance. Toutefois, ce n'est pas parce que nous l'observons comme témoin que la personne qui la subit le reconnaîtra aussi. Cela est plus difficile pour certaines personnes de constater qu'ils subissent de la maltraitance. Si elle ne voit pas qu'elle se trouve en situation de la maltraitance, elle refusera toute forme d'aide et de références vers les services.
Nous devons poursuivre nos efforts de sensibilisation aux différents types de maltraitance et les nombreuses conséquences qui en découlent. Voici 5 courtes capsules de sensibilisation abordant :

Capsule 1 : **la réticence à demander de l'aide**
https://www.youtube.com/watch?v=_qZ-VeCim5E

Capsule 2 : **la maltraitance psychologique**
https://www.youtube.com/watch?v=wCOfqUjMjsg

Capsule 3 : **la maltraitance physique**
https://www.youtube.com/watch?v=lke23H33srQ

Capsule 4 : **la maltraitance financière**
Source : CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal
https://www.youtube.com/watch?v=mLa6HnPZPIo

Capsule 5 : **le repérage**
https://www.youtube.com/watch?v=GFeFeHZhtiU

Invitez vos familles et vos amis à les visionner afin **d'*AGIR ensemble pour contrer la maltraitance*.**

Marie-Pier Macameau,

La bienveillance

Bienveillance se réfère au latin *benevolentia* signifiant disposition favorable à l'égard d'autrui, de la générosité, de l'engagement, du volontariat. Ajoutez-y les mots *bona vigilantia*, c.à.d. bonne vigilance ou le fait de bien veiller sur les autres, d'être attentif.
À l'Antiquité, Aristote, un des penseurs les plus influents que le monde occidental ait connu, disait de la bienveillance que c'était prendre soin de l'autre de façon totalement désintéressée, que chaque geste, chaque parole, chaque écrit a un impact sur la personne qui le reçoit ou l'entend. Au 17ième siècle, le philosophe irlando britannique Francis Hutcheson qualifiait la bienveillance de vertu de l'âme, comme une affection qui vous porte à désirer le bonheur de notre prochain. Ce qui englobe la bienveillance universelle, c.à.d. de tous les pauvres, les gens en guerre, les malades, les amis, la famille. Victor Hugo conseillait de faire comme celui qui a un arrosoir à la main et que ce qui en sorte soit de bonnes œuvres et de bonnes paroles.
Au 19ième siècle, la bienveillance se rapproche de la patience et de l'indulgence tandis qu'au 20ième, elle se pare de magnanimité, se colore d'une dimension humaine, de sensibilité et d'attention. C'est donc vers 1950 qu'elle se mêle de bien-être, ce que l'on nomme aujourd'hui le vivre ensemble. Donc, l'accueil, le non-jugement et l'ouverture à la différence. C'est un apaisement pour le donneur et un bien-être pour le receveur, améliorant ainsi globalement la qualité des relations.
Au 21ième siècle, en management, la bienveillance est un acte de leadership. Elle s'incarnerait dans l'intelligence émotionnelle et relationnelle du leader par l'attention, la précaution, la confiance, et l'écoute.
L'accumulation par chacun de petits gestes utiles finit par créer un grand progrès pour la collectivité.
Je vous souhaite un bel été rempli d'amour et de bienveillance.

Sylvie-Anne Normand Gaudreau

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Plan d'action et ressources

Connaissez-vous… le plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées?

Un premier plan d'action (PAM) a vu le jour en 2010 des suites d'une consultation publique de 2007 sur les conditions de vie des aînés. Cette consultation a duré près de trois mois et a attiré plus de 4 000 participants. Si cela vous intéresse, vous trouverez le rapport de cette consultation juste ici : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5149-MSSS.pdf

Le premier plan visait à conscientiser le grand public et les différents intervenants de l'existence de la maltraitance et de ses effets, ainsi qu'à développer les connaissances et renforcer la cohérence des mesures de lutte contre celle-ci. Le second plan d'action, s'échelonnant de 2017 à 2022, cherchait à consolider les acquis de la période précédente, tout en mettant l'accent sur la maltraitance matérielle ou financière et en introduisant le concept de bientraitance envers les aînés. Rappelons-nous que la maltraitance matérielle ou financière n'est qu'un des 7 types existants de maltraitance. Voici les 6 autres : psychologique, physique, sexuelle, organisationnelle, âgisme et violation des droits. De ce deuxième plan, quelques réalisations marquantes en ressortent, dont la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*[1], ainsi que l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019 : portrait de la maltraitance vécue à domicile (EMPAQ)[2]. Un bilan plus approfondi sur l'ensemble des réalisations du PAM 2017-2022 sera déposé au Secrétariat du Conseil du trésor à l'hiver 2022.

Pour le nouveau et troisième plan s'étalant de 2022-2027, les principaux thèmes abordés seront : l'âgisme, la maltraitance psychologique, la maltraitance organisationnelle et la bientraitance. Un appel de mémoires a été lancé en février dernier, afin d'avoir l'avis de différentes organisations et partenaires sur ces thèmes et encore plus. Voici le document consultatif : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-830-27W.pdf

Ils ne pourront certainement pas éviter d'aborder les impacts de la pandémie. Nous savons à quel point cette dernière a exposé au grand jour différentes lacunes, dont les soins et services disponibles et dispensés aux aînés. Au final, cet événement qui aura secoué la Terre entière permettra enfin de prendre des initiatives et de poser des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des populations plus vulnérables et mises de côtés auparavant.

Si l'on se réfère à la sortie des deux premiers plans, le troisième devrait être disponible et publicisé lors de la journée internationale des aînés 2022, soit le 15 juin.

Les ressources personnelles : des facteurs de protection de taille contre la maltraitance

Afin de lutter contre la maltraitance, d'excellentes ressources et des outils sont proposés au grand public. D'ailleurs, vous pouvez les trouver facilement au bout de ce lien : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/maltraitance-aines/aides-et-ressources

Ces ressources, quoique indéniablement utiles et pertinentes, restent des leviers et/ou des solutions qui sont externes à la personne et qui ne sont pas nécessairement accessibles aux populations plus vulnérables qui, par exemple, n'auraient pas accès à Internet ou à une ligne téléphonique. Ces ressources proposent une écoute, une guidance, une prise de conscience et des actions pour le mieux-être de l'aîné qui a été en mesure de trouver cette aide par lui-même ou grâce à son entourage. En fait, avoir accès à ces ressources et à cette aide constitue un facteur de protection.

Mais qu'est-ce qu'un facteur de protection ?

[1] Gouvernement du Québec (2017). *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.*, c. L-6.3, art. 1., Récupéré de http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/L-6.3

[2] Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec (2020). *Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019 : portrait de la maltraitance vécue à domicile,* Récupéré de https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR_Maltraitance_Ainees2020A00F00.pdf

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Plan d'action et ... (suite)

C'est une caractéristique, une compétence ou une ressource dans l'environnement de la personne concernée, qui aide à réduire et empêche l'apparition d'une situation problématique, comme la maltraitance.
Et si, en plus de proposer des ressources externes, nous proposions des ressources qui sont internes, des ressources personnelles ? Des ressources qui n'ont pas besoin d'Internet ni de téléphone et qui sont des facteurs de protection incontournables pour toutes sortes de situations pouvant être problématiques. De bonnes ressources personnelles seraient le développement de l'estime de soi et de la confiance en soi. En connaissant notre valeur en tant qu'humains, nous sommes davantage enclins à nous respecter et à demander le respect en retour. Nous savons alors reconnaître nos limites et le moment où une aide externe est nécessaire.
Comment améliorer ces deux ressources personnelles ? C'est en travaillant sur soi-même. On peut d'abord prendre le temps d'apprendre à se connaître : établir ce que l'on aime ou pas, ce qui nous rend heureux ou non, et surtout, pourquoi l'un plus que l'autre. Par la suite, on peut accomplir des activités ou des tâches au quotidien qui nous feront vivre des réussites et nous procurerons un sentiment d'accomplissement.
En somme, il faut certainement continuer d'exploiter les ressources externes qui ont fait leurs preuves. Un petit pas de plus est d'ajouter les ressources personnelles afin d'obtenir une arme infaillible à la lutte contre la maltraitance.

Olivia Bouffard, Gestionnaire aux services à la communauté pour la TCARO

Références :
- Gouvernement du Québec (2019). *Maltraitance envers les aînés : Facteurs de protections*, Gouvernement du Québec. Récupéré le 4 juin 2021 de https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/maltraitance-aines/facteurs-de-protection
- Soutien aux aînés victimes d'abus de la Vallée-du-Haut-St-Laurent (2021). *Prévention de la maltraitance,* SAVA-VHSL. Récupéré le 4 juin 2021 de https://maltraitance.org/prevention/

Invisibilité, une triste réalité

Le désir de rester invisible : un enjeu qui perdure dans la communauté aînée LGBTQ+
Il est désolant de voir que même s'il y a eu des changements législatifs et culturels favorisant l'évolution, la reconnaissance des droits, l'ouverture et une acceptation de la communauté LGBTQ+, le passé et certaines histoires d'horreur continuent d'alimenter le désir d'invisibilité des aînés s'identifiant LGBTQ+. Encore en 2021, nombreuses sont les personnes aînées ayant conservé la ferme croyance qu'il vaut mieux cacher son orientation afin d'assurer son bien-être et sa sécurité. [3]
Ce désir de rester invisible ne fait qu'être renforcé lorsqu'ils sont témoins de situations de maltraitance envers des aînés. Ils peuvent alors se sentir doublement à risque de subir de la discrimination, ce qui motive l'isolement social et le maintien d'un statut invisible face à l'affirmation de leur identité.[4]
La Fondation Émergence, un organisme à but non lucratif qui lutte contre l'homophobie et la transphobie, offre des formations de toutes sortes afin d'éduquer, d'informer et de sensibiliser. Pour le mois de juin, différentes formations/conférences sont proposées dont une sur l'âgisme, qui aura lieu le 16 juin et une autre, portant sur la maltraitance et les enjeux LGBTQ+. Cette dernière est spécialement proposée dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés du 15 juin. Elle fera référence au Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 qui stipule que la non reconnaissance ou le déni de la sexualité sont considérés comme étant des formes de maltraitance[5]. Cette non reconnaissance est toujours d'actualité et se doit d'être abordée. Pour plus d'information sur les activités disponibles, consultez le site suivant : https://www.fondationemergence.org/
Des façons d'encourager nos aînés à laisser tomber leur cape d'invisibilité sont la reconnaissance et l'arrêt du déni de l'orientation sexuelle ou de l'identité du genre, ainsi que la création d'environnements ouverts, conscients et dans l'acceptation.

Olivia Bouffard

[3] Emploi et Développement social Canada (2018). *Isolement social des aînés : un regard sur les aînés LGBTQ au Canada.* Gouvernement du Canada. Récupéré le 04 juin 2021 de https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/isolement-social-lgbtq.html#fn28
[4] IDEM
[5] Gouvernement du Québec (2017). *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022.* Récupéré de https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5212-MSSS-17.pdf

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Favoriser la bientraitance

Intervention SAVA
Soutien aux aînés victimes d'abus
Outaouais

Dépistage•Accompagnement•Soutien

- Dépistage sur le terrain permettant de développer un lien de confiance et la mise en place d'un filet de sécurité pour les aînés victimes d'abus, d'intimidation et de maltraitance.
- L'accompagnement et le soutien selon le rythme et la volonté de la personne aînée.
- Un service proactif et efficace en collaboration avec les différents partenaires régionaux.
- Le déplacement des intervenantes sur tous les territoires de l'Outaouais.

Josée Quesnel et Nancy Bruneau
819.431.4336 ou 873.665.1395
Courriel : intervenantesava@videotron.ca

Travaillons ensemble pour la bientraitance envers les aînés !

Slam à 80 silences à l'heure

Il y a des silences de 80 ans qui se cassent la gueule devant des oreilles pleines, non de cérumen, mais d'indifférence, des oreilles de murs pas mûrs pour les murmures, qui tombent dans les craques du divan avec les sous noirs devenus illégaux, les restes de pop-corn rose et la poussière en petites boules.

Il y a des silences de 80 ans qui rotent des tempêtes dans leur verre d'eau où sont mis à tremper leur dentier, leur goût de mordre dans la vie ne s'est pas usé, mais les préjugés de l'âgisme leur ont mis une muselière, toute *cute*, un masque bleu pour cacher leurs grimaces devant la viande froide que leur offre en imagination les étrangers pourtant du même cordon ombilical qu'eux.

Par chance, il y a aussi au milieu de tous ces jours habillés en chienne à Jacques, des après-midi où le soleil se déguise dans un sourire, celle d'une proche aidante, d'une préposée au répit à domicile, pis le soleil prend toute la place, il nous contagionne, on a soudain plus le temps d'être un mal de dos, un oubli, on devient respectable, fier, on a enfin le droit à la tendresse et on l'accueille, on redevient, au-delà des maux qui ensilencent nos vies, des humain majuscules avec des prénoms pas difficiles à prononcer, des Catherine, des Thérèse, des Edna et des Yves. Qui vivent avec vous d'égal à égal, dans cette communauté où le mot « intergénérationnel » ne tombera plus en silence pendant un autre 80 ans.

Josué Jude Carrier, responsable SOS proches aidants pour la table autonome des aînés des Collines

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

En ce début de printemps chaud et ensoleillé, il revient à ma mémoire une très belle histoire : la mienne.
L'année 1968 fut marquante pour moi puisqu'en janvier, alors âgée de 14 ans, je rencontrais un jeune homme de 16 ans, Pierre, qui allait devenir mon premier amoureux. A cette époque, soit environ 1 an après notre rencontre, la morale chrétienne omniprésente a fait en sorte que nos ébats amoureux ont entraîné notre séparation définitive dictée par mes parents. C'était dans l'ordre des choses.
Nous avons donc fait nos vies chacun de notre côté, avec mariage et séparation, mais aussi avec le fait de devenir parents chacun de notre côté. Pour ma part, je suis la maman de 2 filles et un garçon et Pierre quant à lui a un garçon et une fille.
En 2004, le hasard de la vie a fait que nous avons repris contact. Au départ, que des courriels. Puis à l'automne, 2 rencontres. Au début de l'année 2005, soit 37 ans après notre toute première rencontre, Pierre m'a demandé de l'épouser. Sans aucune hésitation, j'ai dit oui.
Depuis, c'est le bonheur, le grand bonheur. Je voudrais ici souligner que Pierre et moi sommes devenus ensemble le papy et la mamie des enfants de nos enfants. Et cela comme déjà mentionné dans un bulletin précédent, à 15 reprises en 16 ans de vie commune.
La bonté de Pierre est sans limite : il est toujours attentif aux besoins de tout le monde et je dois souligner que pour moi il est un modèle de bienveillance. Âgé de tout juste 70 ans, il a le mérite d'avoir été présent dans la vie de nos petits-enfants en déployant beaucoup d'ingéniosité à leur faire vivre de très beaux moments. Et les petits, qui voient un tel exemple de douceur et de compréhension, le lui rendent bien.
Mais sachez aussi qu'il sait être le plus taquin des papis. Les petits-enfants ont appris que son humour est sans malice. Il devient alors un agent secret, et pour les intimes un James Bond 007 très sympathique.
Je reconnais chez mon cher mari une sensibilité et un amour hors du commun. Je suis très chanceuse comme mamie de partager ma vie paisiblement avec un tel homme. Mon amoureux a le souci constant de mon bien-être et de mon bonheur.
Merci d'être dans ma vie.
Une mamie comblée
Spinoza a écrit : *La paix n'est pas l'absence de guerre; c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de bonté et de justice.*

Isabelle Dupuis

Le numérique en questions

J'ai reçu un courriel d'Aline Faria, assistante de recherche à l'UQAM. Intéressant. Je me dois de partager ce courriel.

Elle travaille sur un projet Numérique en questions, développé par les chercheuses Florence Millerand et Mélanie Millette à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'objectif du projet est de démystifier l'univers numérique et de l'aborder de façon simple à un large public. Le site a été lancé récemment : voici le lien Numérique en questions . Le but est d'informer le public sur Internet, le Web et les médias sociaux.

Ce site vulgarise des notions concernant le numérique. Il y a plusieurs articles qui présentent différents sujets dont :

- Internet, c'est où?
- Les fausses nouvelles : se méfie-t-on assez de ce qui circule sur les écrans?
- Les réseaux sociaux, c'est quoi?
- Cyber-intimidation : quelles réalités et quelles ressources

Ces articles m'ont semblé nécessaires à partager. Ils sont bien écrits, simplement, et vulgarisent les notions.

De plus, à la fin de chacun des articles, il est possible de donner une rétroaction.
Les aînés utilisent de plus en plus le numérique. Il est utile d'avoir des sites référentiels qui peuvent aider à comprendre, démystifier les notions du numérique qui est un monde complexe.
Bonne lecture.
Robert Leduc

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Centre d'Innovation des Premiers Peuples | LÀ OÙ LES PREMIERS PEUPLES ENGENDRENT LE PROGRÈS

Le Centre d'Innovation des Premiers Peuples a développé un projet ayant comme public cible les aînés autochtones de l'Outaouais. Le Centre est donc à la recherche d'organismes pouvant appuyer la mise œuvre du projet et le recrutement des participants.
Les aînés autochtones en milieu urbain sont peu intégrés dans leur nouveau milieu de vie et se trouvent ainsi plus exposés à l'isolement social que les autres. Toutefois, ceux-ci possèdent des connaissances et des savoirs ancestraux sur les plantes et les mets autochtones. Fort de ce constat, le Centre d'Innovation des Premiers Peuples (CIPP) tente d'améliorer la participation des aînés et leur inclusion sociale à travers des ateliers de cuisines. Le projet pilote a été très concluant avec des résultats satisfaisants.
Le projet vise donc à favoriser la participation et l'inclusion sociale des personnes aînées autochtones de l'Outaouais vivant en milieu urbain. L'organisme, en collaboration avec les acteurs du milieu, développera des ateliers de cuisines à saveurs autochtones sur le territoire de l'Outaouais. Les aînés autochtones, qui seront activement impliqués dans le développement du projet, pourront transmettre leurs connaissances et savoirs ancestraux à l'ensemble de la population.
Déroulement de l'activité :
Les activités de cuisines seront d'une durée de 2h et seront animées par des aînés autochtones, ceux-ci choisiront une recette traditionnelle pour faire une démonstration devant d'autres aînés et des jeunes. Les personnes présentes pourront participer à la préparation du mets et pourront le déguster ensemble. À la fin du projet, un livre de recettes sera produit.
La mise en œuvre de ce projet permettra un rapprochement entre les peuples, la valorisation de la culture autochtone de l'Outaouais, une diversification des loisirs et la création d'un réseau d'entraide.
Si le projet vous intéresse, veuillez nous contacter pour en discuter davantage. Merci pour votre intérêt.

Marie-Pier Labonté Chargée de projet
mlabonte@cipp-fpic.com (819) 685-2424 poste 106
www.cipp-fpic.com

Présentisme et histoire

Un mot dans le titre d'un article du journal *Le Devoir* a réveillé ma curiosité. Cela concerne un nouveau mot pour moi : PRÉSENTISME (« Penser le temps à l'âge du présentisme », Les samedi 3 et dimanche 4 avril 2021, p. B 8).

L'auteur du texte, Harmel Cyr, enseignant retraité du cégep de l'Outaouais, explique la pensée de l'historien français François Hartog (*Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Paris, Points (poche) 2015 réédition). Le présentisme perçoit des faits passés avec les valeurs du présent. Je considère que je ne suis pas équipé pour juger des conséquences négatives du présentisme que Hartog présente et dont parle Cyr.

Cette incursion dans des considérations sur le temps, l'histoire m'incite à indiquer comment un enseignant en cinquième année (en Poésie) du cours classique m'a initié à une vision de l'histoire qui m'a été utile pour la suite de mes études et mon enseignement. C'était tout un changement pour nous, ses élèves. Au début, nous avions de la difficulté à le suivre. Les résultats des premiers examens le démontraient. Il insistait pour bien distinguer le **comment** et le **que** d'un fait. Ces deux dimensions de l'histoire ont leur importance mais le que représente l'essentiel. Les explications de l'exemple concernant notre naissance m'avaient impressionné. Ses questions résumant le comment de notre venue au monde : quand, quelle heure, en quel lieu, en présence de qui, quelle température, quel sexe (…) prenaient une importance secondaire lorsqu'il abordait le sens, la signification de tout cela. Il a dû donner la réponse **: que nous sommes né-e-s, que nous avons eu le don de la vie.** Il a dû nous convaincre que la traversée du sens dans le temps faisait partie de l'histoire. Il nous arrive d'accorder beaucoup d'importance au comment et on risque d'oublier, d'escamoter le que. Oublier des éléments du comment est moins dommageable que d'esquiver le que. Mais il est vrai aussi qu'il n'y a pas de que sans comment.

Gustaaf Schoovaerts, UQO

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Nouveau conseil d'administration

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA TCARO

Lors de la récente AGA tenue le 7 juin dernier, les membres ont nommé les membres du Conseil d'administration pour l'année 2021-2022.

Le président, Robert Leduc, a été de nouveau honoré à présider le Conseil d'administration pour une autre année.

Les autres membres du comité exécutif sont demeurés inchangé et Michel Tessier, représentant de l'AREQ régionale et Hélène Larivière de la table des ainés de la Vallée-de-la-Gatineau sont les deux nouveaux membres à se joindre à l'équipe déjà en place.

Félicitations aux nouveaux élus ainsi que ceux dont le mandat a été renouvelé pour l'année 2021-2022.

Pour votre information, voici la composition du nouveau CA de la TCARO.

Robert Leduc
Président du Conseil d'administration

Gaétan Guindon
Vice-président et représentant de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Ginette Rochon
Trésorière et secrétaire du CA et représentante des ainés de la MRC de Papineau

Louise Rousseau
Représentante de la Table des aînés de Gatineau

Mylène Berger
Représentante de la Table des aînés de Gatineau

Andrée Martin
Présidente de la Table des aînés du Pontiac

Denis Gervais
Président de la table autonome des aînés des Collines

Hélène Larivière
Président de la table des aînés de la Vallée-de-la-Gatineau

Louise Boudrias
Représentante de la Ville de Gatineau

Lise A. Romain
Représentante de la MRC du Pontiac

Johanne Labadie
Représentante de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Michel Thérien
Représentant de la MRC de Papineau

André Laperrière
Représentant de l'AQRP-Outaouais

Michel Tessier
Représentante de l'AREQ-Outaouais

Gisèle Bisson
Représentante de l'Académie des retraités de l'Outaouais

Isabelle Dupuis
Représentante du RIIRS-Outaouais

Marc P. Desjardins
Directeur général de la TCARO (ex-officio)

La Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) est financée par le Secrétariat aux Aînés du Québec, via le Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Santé et Services sociaux Québec

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Journée Internationale des Aînés

Encore une fois, cette année, nous rendrons hommage à nos aînés lors de la Journée internationale des aînés (JIA) du 1er octobre 2021.

Avec le déconfinement et les mesures sanitaires qui s'allègent, une effervescence se fait ressentir partout dans la province et c'est avec une tout autre énergie que nous abordons le thème suivant pour l'occasion : Les aînés, toujours présents.

En effet, 2020 nous a démontré à quel point nos aînés sont résilients et combien ils sont un atout essentiel de notre communauté en tant que parents, grands-parents, proches aidants, collègues de travail et bénévoles. Nous ne pouvons que reconnaître leur importance et leur donner la place qu'ils méritent et qu'ils n'ont pas toujours eue : la première. Parce que nos jeunes de cœur ne sont pas les derniers, mais les premiers. Les premiers à avoir expérimenté, par exemple, les façons de faire, nos différents systèmes actuels comme ceux de la santé, l'éducation, la politique, etc., bref, ils sont les premiers à avoir tracé le chemin et à vivre, tout simplement. Et ils sont encore et toujours présents. Malgré le temps, les changements et même, malgré une pandémie.

« Les aînés d'aujourd'hui ont façonné notre identité. Ils sont les gardiens de notre savoir. La richesse de leur expérience est profitable aujourd'hui et le sera demain. Il ne suffit pas de les entendre, il faut les écouter; parce que leur contribution est immense. Des aînés, il y en aura toujours. Le présent comme l'avenir est porteur de ces gens qui ont imprégné le Québec de belles valeurs. Les aînés ne sont pas les derniers, ce sont les premiers. » Texte tiré de l'encart de la Conférence des tables, spécialement conçu pour la JIA de 2021.

Pour une deuxième année consécutive, ce sera Marie-Josée Longchamps qui sera la porte-parole de l'événement. Son énergie, son implication et sa sensibilité en fait une représentante hors pair.

C'est avec plaisir que nous accueillerons Mme Longchamps, le 28 septembre 2021, en Outaouais. Restez à l'affût de nos prochaines publications pour davantage d'information sur l'événement et les activités entourant cette journée.

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

La muse

La muse, l'inspiration étant absente, je me suis tourné vers la facilité. Cet état est-il causé par la pandémie, la fatigue, d'autres préoccupations, l'âge. J'ai conservé un certain nombre de textes, de citations, d'extraits qui ont attiré mon attention. Ces citations concernent mes préoccupations, mes valeurs. J'en présente quelques-unes en espérant rencontrer votre intérêt. Parmi ces lignes, il y en a qui méritent des nuances, d'autres manifestent un extrémisme, d'autres touchent en plein la cible. Elles provoquent toutes des réactions.

(Pour alléger le texte je ne fournis pas les notes bibliographiques complètes. Sur demande je peux les transmettre.)

« Le Québec, champion mondial de la brutalité. » (Normand Mousseau)

« Les manuels s'étendent longuement sur les « Sauvages », toujours pour enfoncer l'idée qu'ils étaient des barbares, des primitifs, alors que les Blancs incarnaient toutes les vertus de la civilisation. » (Gérard Bouchard)

« En toute cohérence, il faut considérer toute la gamme de services aux personnes aînées et trouver ainsi le nécessaire équilibre entre les différentes composantes d'un système ou le soutien à domicile constitue le tout premier choix. » (Marc-André Maranda et Pierre Joubert)

« L'Église catholique finira par reconnaître l'aide médicale à mourir, comme elle a reconnu les positions de Galilée et comme elle est en train de reconnaître l'homosexualité. Mais entre temps elle aura damné bien des bonnes gens. » (Gilles Marsolais)

« La mort était un mystère. Elle est désormais un problème. » (Jacques Dufresne)

« Nous savons tous qu'un jour ou l'autre, le rideau tombera, Mais en attendant, répétons. Chaque matin nouveau est encore plus précieux que celui d'hier, appelons cela avec Romain Gary, « la promesse de l'aube » (Serge Bouchard)

« Les opposants à la loi 21 soutiennent que cette loi stigmatise les femmes musulmanes. Or dans les faits c'est le hidjab qui stigmatise les musulmanes non voilées. En témoignent celles qui osent dénoncer les pressions subies visant à les pousser à le porter. » (Yolande Geadah)

« Selon Aldo Leopold, l'être humain n'est qu'un compagnon de voyage des autres espèces dans l'odyssée de l'évolution. » (Jean-Pierre Rogel)

« Jocelyne Robert souligne la double contrainte à laquelle on nous condamne : « Pas le droit de vieillir et pas le choix de ne pas vieillir. De quoi devenir dingue ! » (Josée Blanchette)

« (…) les enfants. (…) Ces victimes collatérales ne doivent pas tomber dans l'oubli dans la lutte contre la violence conjugale, affirment expert et intervenants du milieu. » (Améli Pineda)

Gustaaf Schoovaerts, UQO

Parc géologique national de Zhangye Danxia, Chine

Note : Dans ce numéro, le genre masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour le genre féminin.